

REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE GASCHIGA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOUE DIVISION

GASCHIGA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

DECISION N°07 /D/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023

PORANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AAONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2023 DU 28/04/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION RESEAU HTA/BT AERIEN MONOPHASE DANS LA LOCALITE DE OURO DOLE, COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GASCHIGA
AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la Constitution ;
Vu La Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 Portant Code Général de Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu La loi N° 2022/020 du 16 Décembre 2022 Portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023.
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics,
Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;
Vu L'Arrêté N°000114/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Gaschiga, Département de la Bénoué, Région du Nord ;
Vu L'Arrêté N° 024/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des CIPM auprès des communautés urbaines, des communes et des communes d'arrondissements ;
Vu La circulaire N°000001/LC/PR/MINMAP/CAB du 15 janvier 2021 relative à la délivrance des quittances d'achat des DAO et leur mise à disposition aux soumissionnaires potentiels
Vu La Circulaire N°00000006/C/ MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Entités publiques pour l'Exercice 2023.
Vu la Décision Municipale N° 04./DM/C-GASCHIGA/2022 du 02 Février 2022 constatant la composition des Commissions Interne de passation des marchés publics de Gaschiga;
Vu la lettre N° 10 /L/C-GASCHIGA/CIPM/2023 du 01/06/2023 du Président de la Commission Interne de passation des Marchés Publics de Gaschiga.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le marché ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué ainsi qu'il suit :

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	N° DU LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (EN F CFA)	DELAI D'EXECUTION
TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION RESEAU HTA/BT AERIEN MONOPHASE DANS LA LOCALITE DE OURO DOLE, COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD	Lot unique	Sté SANDAYA CONSTRUCTION B.P. : MAROUA TEL : 650 12 11 32	19 854 429	03 mois

Article 2 :

1) L'entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la lettre commande y afférente et notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

2) Le délai d'exécution des travaux court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

GASCHIGA, le 05 Juin 2023

Le Maire
(Autorité Contractante)

Ampliations:

- MINMAP/Yaoundé
- Préfet-Bénoué
- DD MAP/BE
- DDMINEPAT/BE
- ARMP/Nord (pour publication et archivage)
- Président CIPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Attributaire
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono



REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOU

COMMUNE DE GASCHIGA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOUE DIVISION

GASCHIGA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

COMMUNIQUE N°07/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023

PORANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AAONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2023 DU 28/04/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION RESEAU HTA/BT AERIEN MONOPHASE DANS LA LOCALITE DE OURO DOLE, COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOU, REGION DU NORD.

Le Maire de la Commune de GASCHIGA communique:

Par décision N°07/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023 du 05 Juin 2023 l'entreprise Sté SANDAYA CONSTRUCTION B.P. : MAROUA TEL : 650 12 11 32, ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative au dossier d'appel d'offres national ouvert suscité :

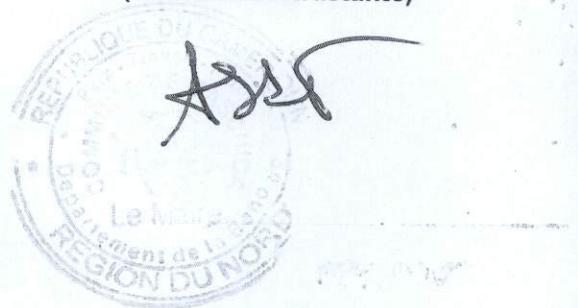
OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	N° DU LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (EN F CFA)	DELAI D'EXECUTION
TRAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION RESEAU HTA/BT AERIEN MONOPHASE DANS LA LOCALITE DE OURO DOLE (PHASE : 1), COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOU, REGION DU NORD	Lot unique	Sté SANDAYA CONSTRUCTION B.P. : MAROUA TEL : 650 12 11 32	19 854 429	03 mois

Gaschiga, le 05 Juin 2023

Le Maire
(Autorité Contractante)

Ampliations:

- Prefet-Bénoué
- ARMP/Nord (pour publication et archivage)
- DDMAP/Bé (pour information)
- Président CPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Attribuaire
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono



Assassinat au Cameroun

REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOU

COMMUNE DE GASCHIGA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOU DIVISION

GASCHIGA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

NOTIFICATION D'ATTRIBUTION N°07/ND/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023

Le Maire de la Commune de **GASCHIGA**, Autorité Contractante, notifie pour compter du **02 Juin 2023**, à Monsieur le Directeur Général de la **Sté SANDAYA CONSTRUCTION B.P. : MAROUA TEL : 650 12 11 32**, la Décision d'Attribution N°07/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2022 du **05 Juin 2023** portant notification de l' attribution de la Lettre commande relative au Dossier d'Appel d'Offres National N°07/AAONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2023 DU **28/04/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION RESEAU HTA/BT AERIEN MONOPHASE DANS LA LOCALITE DE OURO DOLE, COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOU, REGION DU NORD.**

Gaschiga, le 05 Juin 2023
Le Maire
(Autorité Contractante)



Ampliations:

- Préfet-Bénoué
- ARMP/Nord (pour publication et archivage)
- DDMINMAP/Bé (pour information)
- Président CPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Attributaire
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono

REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOU

COMMUNE DE GASCHIGA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOU DIVISION

GASCHIGA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

DECISION N°08 /D/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023
PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°08/AONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2023 DU 28/04/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX
DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE A MBILLA DANS LA COMMUNE DE
GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOU, REGION DU NORD.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GASCHIGA
AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la Constitution ;
 Vu La Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 Portant Code Général de Collectivités Territoriales Décentralisées ;
 VU La loi N° 2022/020 du 16 Décembre 2022 Portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023.
 Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics,
 Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;
 Vu L'Arrêté N°000114/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Gaschiga, Département de la Bénoué, Région du Nord ;
 VU L'Arrêté N° 024/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des CIPM auprès des communautés urbaines, des communes et des communes d'arrondissements ;
 VU La circulaire N°000001/LC/PR/MINMAP/CAB du 15 janvier 2021 relative à la délivrance des quittances d'achat des DAO et leur mise à disposition aux soumissionnaires potentiels
 Vu La Circulaire N°00000006/C/ MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Entités publiques pour l'Exercice 2023.
 Vu la Décision Municipale N° 04./DM/C-GASCHIGA/2022 du 02 Février 2022 constatant la composition des Commissions Interne de passation des marchés publics de Gaschiga;
 Vu la lettre N° 09 /L/C-GASCHIGA/CIPM/2023 du 01/06/2023 du Président de la Commission Interne de passation des Marchés Publics de Gaschiga.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le marché ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué ainsi qu'il suit :

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	N° DU LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (EN F CFA)	DELAI D'EXECUTION
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE A MBILLA DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOU, REGION DU NORD	Lot unique	Société MOBA SARL B.P. : 310 GAROUA TEL : 698 42 40 09	20 709 843	03 mois

Article 2 :

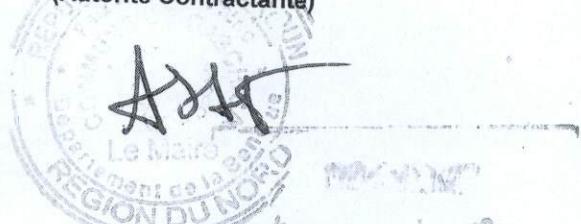
1) L'entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la lettre commande y afférente et notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

2) Le délai d'exécution des travaux court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

GASCHIGA, le 05juin 2023

Le Maire
(Autorité Contractante)



Ampliations:

- MINMAP/Yaoundé
- Préfet-Bénoué
- DD MAP/BE
- DDMINEPAT/BE
- ARMP/Nord (pour publication et archivage)
- Président CIPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Attributaire
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono

REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE GASCHIGA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOUE DIVISION

GASCHIGA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

COMMUNIQUE N°08/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023

PORANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2023 DU 28/04/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE A MBILLA DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

Le Maire de la Commune de GASCHIGA communique:

Par décision N°08/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023 du 05 Juin 2023 l'entreprise Société MOBA SARL B.P. : 310 GAROUA TEL : 698 42 40 09, ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative au dossier d'appel d'offres national ouvert suscité :

OBJET DES LETTRES COMMANDES	N° DU LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (EN F CFA)	DELAI D'EXECUTION
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE A MBILGA DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD	Lot unique	Société MOBA SARL B.P. : 310 GAROUA TEL : 698 42 40 09	20 709 843	03 mois

Gaschiga, le 05 Juin 2023

Le Maire
(Autorité Contractante)



Ampliations:

- Préfet-Bénoué
- ARMP/Nord (pour publication et archivage)
- DDMAP/Bé (pour information)
- Président CPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Attributaire
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono

Abdoulaye Oumarou

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOU

COMMUNE DE GASCHIGA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOU DIVISION

GASCHIGA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

NOTIFICATION D'ATTRIBUTION N°08/ND/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023

Le Maire de la Commune de **GASCHIGA**, Autorité Contractante, notifie pour compter du **02 JUIN 2023**, à Monsieur le Directeur Général de la **Société MOBA SARL B.P. : 310 GAROUA TEL : 698 42 40 09**, la Décision d'Attribution N°08/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2022 du 05 Juin 2023 portant notification de l' attribution de la Lettre commande relative au Dossier d'Appel d'Offres National N°08/AONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2023 DU 28/04/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE A MBILLA DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOU, REGION DU NORD

Gaschiga, le 05Juin 2023
Le Maire
(Autorité Contractante)



Abdourahmanou Oumarou

Ampliations:

- Préfet-Bénoué
- ARMP/Nord (pour publication et archivage)
- DDMINMAP/Bé (pour information)
- Président CPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Attribuaire
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono



DECISION N°09/D-C-GASCHIGA/SG/SPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2023 DU 28/04/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE POMLA MANGA (LOT 01), BADESSI (LOT 02), ET MAYO SAHEL (LOT 03) DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD..

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GASCHIGA
AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 Portant Code Général de Collectivités Territoriales Décentralisées ;

VU La loi N° 2022/020 du 16 Décembre 2022 Portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023.

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics,

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu L'Arrêté N°000114/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Gaschiga, Département de la Bénoué, Région du Nord ;

VU L'Arrêté N° 024/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des CIPM auprès des communautés urbaines, des communes et des communes d'arrondissements ;

VU La circulaire N°000001/LC/PR/MINMAP/CAB du 15 janvier 2021 relative à la délivrance des quittances d'achat des DAO et leur mise à disposition aux soumissionnaires potentiels

Vu La Circulaire N°00000006/C/ MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Entités publiques pour l'Exercice 2023.

Vu la Décision Municipale N° 04./DM/C-GASCHIGA/2022 du 02 Février 2022 constatant la composition des Commissions

Interne de passation des marchés publics de Gaschiga;

Vu la lettre N° 08 /L/C-GASCHIGA/CIPM/2023 du 01/06/2023 du Président de la Commission Interne de passation des Marchés Publics de Gaschiga.

DECIDE :

Article 1^{er} : Les marchés ci-après, sont pour compter de la date de signature de la présente décision, attribués ainsi qu'il suit :

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	N° DU LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (EN F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Construction de trois (03) forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités de Pomla Manga (lot 01), Badessi (lot 02), et Mayo sahel (lot 03) dans la Commune de Gaschiga, Département de la Bénoué, Région du Nord	lot 1 : POMLA MANGA	ETS YADJOULDE B.P. : GAROUA TEL : 696 021 750	7 996 905	03 mois
	lot 2 : BADESSI		7 996 905	03 mois
	lot 3 : MAYO SAHEL		7 996 905	03 mois

Article 2 :

- 1) Les entreprises adjudicataires susvisées ne pourront exécuter les travaux qu'après signature des lettres commandes y afférentes et notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.
- 2) Le délai d'exécution des travaux court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

GASCHIGA, le 05 Juin 2023

Le Maire
(Autorité Contractante)

Ampliations:

- MINMAP/Yaoundé
- Préfet-Bénoué
- DD MAP/BE
- DDMINEPAT/BE
- ARMP/Nord (pour publication et archivage)
- Président CIPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Attributaire
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono

REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOU

COMMUNE DE GASCHIGA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOU DIVISION

GASCHIGA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

COMMUNIQUE N°09/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023

PORANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2023 DU 28/04/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE POMLA MANGA (LOT 01), BADESSI (LOT 02), ET MAYO SAHEL (LOT 03) DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOU, REGION DU NORD.

Le Maire de la Commune de GASCHIGA communique:

Par décision N°09/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023 du 05 Juin 2023 les entreprises, ci-après désignées ont été retenues comme adjudicataires des lettres commandes relatives au dossier d'appel d'offres national ouvert suscité :

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	N° DU LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (EN F CFA)	DELAI D'EXECUTI ON
CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE POMLA MANGA (LOT 01), BADESSI (LOT 02), ET MAYO SAHEL (LOT 03) DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOU, REGION DU NORD.	lot 1 : POMLA MANGA	ETS YADJOULDE B.P. : GAROUA TEL : 696 021 750	7 996 905	03 mois
	lot 2 : BADESSI		7 996 905	03 mois
	lot 3 : MAYO SAHEL		7 996 905	03 mois

Gaschiga, le 05 Juin 2023

Le Maire
(Autorité Contractante)

Ampliations:

- Prefet-Bénoué
- ARMP/Nord (pour publication et archivage)
- DDMAP/Bé (pour information)
- Président CPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Attributaire
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ

COMMUNE DE GASCHIGA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOUÉ DIVISION

GASCHIGA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

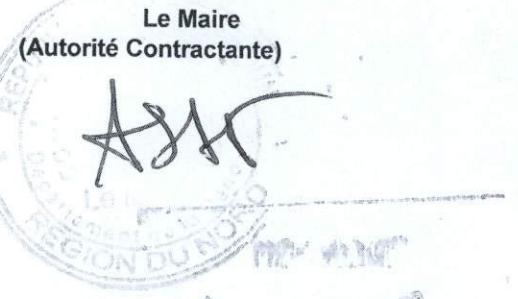
NOTIFICATION D'ATTRIBUTION N°09/ND/C-GASCHIGA/SG/SPM/2023

LOTS : POMLA MANGA (LOT 01), BADESSI (LOT 02), ET MAYO SAHEL (LOT 03)

Le Maire de la Commune de **GASCHIGA**, Autorité Contractante, notifie pour compter du **02 Juin 2023**, à Monsieur le Directeur Général des **ETS YADJOULDE B.P. : GAROUA TEL : 696 021 750**, la Décision d'Attribution N°09/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2022 du **05 Juin 2023** portant notification de l' attribution de la Lettre commande relative au Dossier d'Appel d'Offres National N°09/AONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2023 DU 28/04/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE POMLA MANGA (LOT 01), BADESSI (LOT 02), ET MAYO SAHEL (LOT 03) DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD

Gaschiga, le 05 Juin 2023

Le Maire
(Autorité Contractante)



Assassin

Ampliations:

- Préfet-Bénoué
- ARMP/Nord (pour publication et archivage)
- DDMINMAP/Bé (pour information)
- Président CPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Attributaire
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono